

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers de la promotion du médicament et des produits de santé

- Université Toulouse III- Paul Sabatier- UPS

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Santé

Établissement déposant : Université Toulouse III - Paul Sabatier- UPS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Suite aux évolutions des métiers de la promotion du médicament consécutives à l'accord du 26 Septembre 2012 relatif à la formation aux métiers de la promotion du médicament et des produits de santé et de la visite médicale, la licence professionnelle (LP) *Visiteurs médicaux* de l'Université Toulouse III habilitée en 2011, a fait l'objet de modifications de son intitulé et du contenu de la formation. Ces modifications en vigueur pour l'année universitaire 2013-2014 ont été validées par un arrêté ministériel en date du 5 septembre 2013.

Cette LP *Métiers de la promotion du médicament et des produits de santé (LP MPMPS)* succède à la LP *Visiteurs médicaux*, formation par alternance créée il y a un peu plus de 18 ans dans le cadre d'un partenariat entre les industries du médicament et les universités. Après une phase de mise au point du projet entre plusieurs entreprises et différents centres de formation, un seul partenaire industriel, le groupe Pierre Fabre a entériné ce partenariat. C'est donc naturellement l'Université Paul Sabatier de Toulouse qui fut la seule à pouvoir concrétiser ce projet compte tenu de sa proximité géographique avec le groupe industriel.

Cette formation a donc développé un cursus en apprentissage essentiellement tourné vers les besoins du groupe Pierre Fabre et parfois de façon indirecte pour d'autres industriels au niveau national. Elle a été particulièrement soutenue par le Leem (Les Entreprises du Médicament organisme paritaire qui regroupe quelques 360 industries pharmaceutiques en France) au niveau du CPLVM (Comité professionnel de la visite médicale) et par l'enseignement universitaire au niveau de L'AFENV (Association des formateurs de l'éducation nationale pour la visite médicale).

La LP étant délivrée par la voie de l'alternance et de l'apprentissage, l'offre de contrats d'apprentissage est faite statutairement par ses entreprises partenaires. L'étudiant signe un contrat d'apprentissage de 12 mois avec l'entreprise et a donc un double statut : celui d'étudiant de l'université Paul Sabatier et celui de salarié de l'entreprise qui l'accueille. Le montant du salaire correspond à la réglementation de l'apprentissage et dépend de l'âge et du salaire conventionnel de la branche.

Le contenu de la formation repose sur la base des sept unités de compétences du référentiel de formation publié par le CPNVM en 2005, révisé et actualisé en novembre 2014. Une UE projet tuteuré a été rajoutée par rapport à ce référentiel conformément au cadrage des LP.

L'unité de compétence 1 du référentiel sur les connaissances scientifiques et médicales se décline au niveau de la LP dans 2 UE (4 et 5). Les éléments correspondant aux connaissances scientifiques sur le médicament sont envisagés dans 2 UE également (1 et 5). L'unité 2 (Connaissances réglementaires et économiques) correspond à 3 UE (1, 2 et 5 de la LP). Les modules professionnels 3 à 7 correspondent à 1 UE (3) de la LP. Ces éléments professionnels sont également compris dans le stage pratique et le projet tuteuré.

Avis du comité d'experts

La licence professionnelle MPMPS répond de façon très pertinente aux objectifs attendus. La maquette pédagogique est adaptée aux exigences de la branche professionnelle car elle est accréditée par le Leem, organisme certificateur, seul habilité à demander l'inscription d'une formation de visite médicale au Journal Officiel de la République Française. Le recrutement des candidats suit la procédure en vigueur dans l'industrie pharmaceutique. L'alternance renforce l'acquisition de compétences professionnelles de terrain. L'évaluation des étudiants est très satisfaisante et le suivi pédagogique individualisé est de qualité. L'enseignement numérique est présent, mais il aurait été intéressant de connaître la position de l'équipe pédagogique sur le « *e-learning* » qui se développe dans l'industrie pharmaceutique.

La licence professionnelle MPMPS bénéficie d'une position particulière dans un environnement socioéconomique favorable caractérisé par un partenariat historique unique avec le laboratoire Pierre Fabre. Ce partenariat est « l'héritage » d'un projet ambitieux mis en place à la fin des années 90 entre les universités, le Leem et 5 laboratoires pharmaceutiques. Le laboratoire Pierre Fabre est la seule entreprise pharmaceutique qui a maintenu son investissement dans le domaine de la formation des visiteurs médicaux. Fort de cet environnement la LP MPMPS qui succède à la LP VM ambitionne de survivre à la restructuration de ces professions. Indéniablement la LP MPMPS possède les atouts pour réussir sur le plan pédagogique. Néanmoins ce partenariat très exclusif depuis près de 20 ans peut s'avérer un facteur de risque, l'annonce récente d'un plan social chez Pierre Fabre Médicament au niveau des commerciaux ne fait que confirmer ce risque. La baisse de l'effectif, à l'exception de 2014, témoigne d'une certaine fragilité en matière d'équilibre financier et de recrutement. En effet sans l'alternance cette formation serait difficilement à l'équilibre financier. Une ouverture plus large du recrutement en direction des étudiants de cursus L2 serait nécessaire afin de justifier le positionnement dans l'offre du champ Santé et mieux affirmer la diversité des candidats.

Pour assurer un nouveau développement, la licence professionnelle MPMPS devra conquérir de nouvelle part de marché en termes de sociétés partenaires et de débouchés professionnels. Une nouvelle carte des régions peut également s'avérer un handicap en termes de positionnement du CFA et d'investissement régionaux. Le regroupement des régions risque d'entraîner une dilution des moyens affectés au CFA et une redistribution des investissements en direction des CFA du secondaire au détriment de ceux de l'enseignement supérieur. Il faut également anticiper une baisse du coût de facturation par apprentis et une diminution de la taxe professionnelle en direction des Universités.

On peut regretter le manque d'information sur le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants de cette licence professionnelle MPMPS. Une analyse détaillée des emplois obtenus par les candidats sur les 10 dernières années permettrait sans doute une meilleure appréciation de la future adéquation emploi formation.

Malgré ces quelques incertitudes la LP MPMPS demeure une formation de grande qualité avec un pilotage efficace de son équipe pédagogique et de son Directeur. Cette formation mérite d'être soutenue et peut être de permettre de recréer autour de son modèle unique la même dynamique au niveau national qu'il y a 18 ans.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Sans objet à ce niveau
Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation est prépondérante dans cette formation, car elle est intimement liée aux laboratoires Pierre Fabre, au point d'avoir souvent été identifiée à une « école Pierre Fabre ». Il s'agit d'une formation délivrée par la voie de l'apprentissage, ce qui garantit l'aspect professionnalisant de la LP.
Place des projets et stages	La place des projets et des stages est conforme à la réglementation qui s'applique aux licences professionnelles en alternance. L'alternance s'effectue dans le cadre de la certification par la Haute Autorité de Santé des réseaux de Visite Médicale, le stage pratique d'une durée de 23 semaines commence toujours par une formation produit en entreprise, se poursuit par des visites en duo avec un VM sénior ou un directeur régional

	<p>(Maitre d'Apprentissage). Le stagiaire ne peut organiser seul ses tournées et rencontrer seul les professionnels de santé qu'après validation des UE de 1 à 5.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La réglementation concernant la promotion des produits de santé est très spécifique à la France et cette question ne se pose pas en ces termes, même s'il arrive cependant que certains étudiants étrangers postulent à cette LP dans l'optique d'exercer ce métier dans leur pays d'origine.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le processus de recrutement est tout à fait approprié pour une licence professionnelle par alternance. L'importance de la sélection en deux temps par des universitaires et des professionnels garantit l'adéquation des candidats avec les débouchés potentiels. En 2013-2014, la promotion comptait 29 candidats dont sept BTS et BTSA, un divers, et 21 VAE. Dans les promotions précédentes, il n'y avait pas de VAE et l'effectif était plus restreint (7-11 étudiants). Entre 2009 et 2013 on ne compte que deux étudiants venant de L2. Le dossier ne mentionne pas le nombre de candidats ayant déposé un dossier d'inscription dans cette formation. Le taux de réussite parfait ces quatre dernières années valide néanmoins ce choix et la procédure de recrutement.</p> <p>Dans le contexte de l'apprentissage, les dispositifs suivants d'aide à la réussite ont été mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avant l'entrée en formation : le recrutement des étudiants se fait dans le cadre d'une collaboration entre l'université et l'entreprise avec une analyse conjointe des dossiers de candidature et un entretien. L'objectif est de retenir les étudiants ayant non seulement les compétences nécessaires pour mener à bien le cursus de la L3, mais également ayant la capacité à s'intégrer au mieux dans le milieu professionnel spécifique de l'entreprise. - Pendant la formation : l'étudiant bénéficie d'un encadrement étroit de la part de l'université et d'un enseignant référent. Dans l'entreprise, l'étudiant est placé sous la responsabilité d'un Maître d'Apprentissage en charge du suivi pédagogique en entreprise. - Parmi les dispositifs d'aide à la disposition des étudiants figurent également l'organisation de séances de soutien (TD) permettant de revenir sur les points critiques de l'enseignement et identifiés par l'analyse des résultats aux contrôles continus, mais aussi la mise à libre disposition de supports écrits ou vidéo des cours délivrés tout au long de l'année. <p>Les dispositifs d'aide à la réussite sont donc particulièrement développés et assurent un suivi à la carte de chaque étudiant.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Chaque étudiant a à sa disposition un ordinateur avec un accès internet. En début de formation il reçoit un enseignement sur les outils de bureautique et sur la recherche documentaire orientée vers le médicament. Les examens oraux ou écrits reposent sur l'utilisation de ces outils. Enfin, sont mis à disposition de l'étudiant sur le site intranet de la formation des ressources pédagogiques spécifiques (diaporamas de cours, enregistrement vidéo de cours...). Les étudiants disposent de tous les outils informatiques et numériques mis à disposition par le laboratoire et l'université lors de leur apprentissage.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'enseignement est divisé en deux semestres : un semestre consacré aux enseignements théoriques et un semestre pratique. La validation des UE de chaque semestre permet d'obtenir 30 ECTS. La compensation est possible uniquement au sein des enseignements du premier semestre. La validation de la totalité des UE des deux semestres est indispensable pour pouvoir se présenter à l'examen oral final. L'UE stage donne lieu à un mémoire professionnel sur un sujet défini en concertation avec le maitre de stage. Il est validé lors d'une soutenance orale et d'une évaluation de la qualité du mémoire et de sa présentation. Le projet tuteuré fait l'objet de présentations orales permettant de suivre la progression du travail des groupes d'étudiants (cinq</p>

	<p>présentations par an). Lors de la soutenance orale, l'évaluation se fait sur un mode individuel. La note du document écrit est une note collective pour chacun des groupes participants.</p> <p>L'évaluation est tout à fait conforme aux recommandations réglementaires, et parfaitement adaptée à ce type de formation. Elle permet d'évaluer les compétences scientifiques et professionnelles des candidats dans toutes les situations.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi des compétences se fait à deux niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - scientifique d'une part par l'équipe pédagogique qui favorise le travail en petits groupes en s'appuyant sur les compétences des étudiants ayant suivi un cursus scientifique. - professionnel d'autre part par le stage en entreprise (durée 23 semaines) qui est organisé en périodes successives de découverte de l'entreprise, du métier (accompagnement du maître d'apprentissage puis visites en double), formation produits en entreprise, puis à l'issue de la validation des UE1 à UE5, par une période sur le terrain en « solo » supervisée par le maître d'apprentissage. Les responsables du service formation de l'entreprise assurent la formation produits et sa validation. <p>Les compétences acquises sont donc particulièrement suivies et évaluées par l'équipe pédagogique.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés se fait à travers deux types d'enquêtes d'insertion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des enquêtes à 30 mois à l'initiative des autorités de tutelle. Elles ont un taux de réponses faibles et sont beaucoup trop tardives pour une formation professionnelle. • Des enquêtes internes à six mois à l'initiative de la formation qui sont beaucoup plus représentatives de l'impact de la LP MPMPMS sur le premier emploi. <p>Cependant on peut regretter que le dossier ne présente pas le détail des emplois et des types d'entreprises concernées. Avec le recul de cette formation sur plus de 18 ans, on disposerait d'une analyse particulièrement pertinente même si l'environnement du laboratoire Pierre Fabre constitue un cas particulier.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le dossier mentionne l'existence d'un conseil de perfectionnement exigé par les statuts du CFA, ainsi que sa composition. Les procédures d'autoévaluation sont par contre peu développées dans le dossier. On ne retrouve que la mention d'une évaluation par les étudiants dans le livret de l'apprenti. C'est un élément qui nécessite des renseignements complémentaires.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Ancienneté de la formation (près de 20 ans).
- Seule formation par alternance en France dans cette branche professionnelle commerciale du Leem.
- Partenariat historique avec le Laboratoire Pierre Fabre.
- Qualité de la maquette pédagogique.
- Suivi personnalisé des étudiants.
- Equipe pédagogique expérimentée.

- Insertion dans l'environnement socioéconomique de la région Midi Pyrénées et particulièrement dans le bassin d'emploi Castres-Toulouse.

Points faibles :

- Effectif restreint (7-11 étudiants/an entre 2009 et 2012, puis 29 étudiants en 2013 dont 21 VAE).
- Recrutement faible au niveau L2 (deux étudiants en cinq ans).
- Enquêtes d'insertion professionnelle trop peu documentées dans le dossier.
- Dépendance forte vis-à-vis du laboratoire Pierre Fabre (risque de plan social).
- Difficultés à définir de nouveaux gisements d'emploi dans les métiers de la promotion du médicament et des produits de santé.

Conclusions :

La licence professionnelle *Métiers de la promotion du médicament et des produits de santé* bénéficie d'une position particulière dans un environnement socioéconomique favorable caractérisé par un partenariat avec le laboratoire Pierre Fabre. Cette situation très positive depuis 18 ans risque de trouver ses limites, sans nouveaux gisements d'emploi et en cas de plan social chez l'unique partenaire industriel. Ces éléments extérieurs devront initier une analyse approfondie des facteurs de risques pour l'université par les responsables de cette licence professionnelle. Afin de conserver l'excellence de cette formation acquise en deux décennies, un repositionnement de ses débouchés semble incontournable à court moyen terme comme cela a d'ailleurs été indiqué par le porteur du dossier.

Observations de l'établissement

Toulouse le 12/03/2015

**Réponse du responsable universitaire de la Licence Professionnelle Métiers de la
Promotion du Médicament et des Produits de Santé aux remarques du comité HCERES**

L'équipe pédagogique est d'accord avec le Comité en ce qui concerne le risque que représente le partenariat exclusif et déjà ancien avec le partenaire historique de la formation, le Laboratoire Pierre Fabre.

Du fait du plan social mis en œuvre dans cette entreprise, la Lpro MPMPS a d'ores et déjà anticipé en cherchant de nouveaux partenaires industriels, non seulement dans le domaine du médicament mais également dans celui du dispositif médical. Ceci répond par ailleurs à l'évolution commentée favorablement par le Comité concernant le passage d'une Lpro Visite Médicale à la Lpro MPMPS. Cette évolution paraît inéluctable compte tenu de l'évolution du secteur professionnel de la Visite Médicale et de l'essor de celui du DM. Sur le fond cette évolution ne change rien au contenu de la formation mais, de fait, diversifie les débouchés possibles des diplômés.

Pr Jean-Michel Sénard

Responsable Universitaire Lpro MPMPS

